



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR TÉLÉCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 22 AVRIL 2020, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Étaient présents à Sainte-Julie :

Monsieur Yves Corriveau	Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Daniel Plouffe	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée

Participaient par téléconférence :

Madame Diane Lavoie	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Patrick Marqués	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Madame Maud Allaire	Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Délégué de la Municipalité de McMasterville
Monsieur Denis Parent	Délégué de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Madame Suzanne Roy	Déléguée de la Ville de Sainte-Julie
Madame Jocelyne G. Deswarte	Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Yves Corriveau.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

Monsieur Marco Carrier	Directeur par intérim
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mars 2020;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 11 mars 2020;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Départ – Policiers temporaires
 - 5.2 Désistement – Policiers temporaires
 - 5.3 Embauche – Préposées aux communications
 - 5.4 Départ à la retraite du Directeur de police
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Regroupement régional d'achat d'enveloppes
 - 6.2 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;
 - 7.1 Règlement 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne – Adoption
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondances
 - 8.2 États financiers au 31 décembre 2019
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :31 heures.

CA-20-2138

POINT 2 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité en y ajoutant le point suivant :

- 9.1 Mandat à la Secrétaire-Trésorière – Poste Directeur de police;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

***** POINT 8 ***** **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

POINT 8.1 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 8 avril 2020 :

Aucune



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

II. Soumise au Conseil d'Administration du 22 avril 2020 :

- a) 7 janvier 2020 Yves Corriveau, Président
‣ MBBA
Re : Lettre de planification
- b) 21 avril 2020 Conseil d'administration
‣ MBBA
Re : Lettre de constatation

POINT 8.2

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Monsieur Robert Arbour, vérificateur externe, fait la présentation des états financiers 2019 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Il parcourt le document intitulé « *Sommaire de l'audit* » déposé séance tenante.

La Secrétaire-Trésorière commente par la suite l'analyse des écarts des états financiers 2019.

Un exemplaire du rapport financier complet est également remis à chaque délégué.

La Secrétaire-Trésorière répond aux questions des délégués.

Le Président remercie Monsieur Arbour.

MONSIEUR ARBOUR SE RETIRE DE LA TÉLÉCONFÉRENCE.

LA RENCONTRE SE POURSUIT À HUIS CLOS ENTRE LES DÉLÉGUÉS.

MME GUÉRIN, MONSIEUR CARRIER ET MME VEILLEUX SONT DE RETOUR À LA TÉLÉCONFÉRENCE POUR LE POINT 3 AFIN QUE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REPRENNE.

***** POINT 3 *****

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mars 2020

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2020;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 mars 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2139



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-20-2140

POINT 4 **RÉSOLUTION**

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 11 mars 2020

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 11 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 11 mars 2020;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 11 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5 **RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS**

CA-20-2141

POINT 5.1 **RÉSOLUTION** **Départ – Policiers temporaires**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier temporaire :

- Francis Branchaud
- Carole-Anne Demers-Desnoyers
- Christoph Gilbert

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 2 avril 2020;

- Francis Branchaud



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 9 avril 2020;

- Carole-Anne Demers-Desnoyers

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 11 avril 2020;

- Christoph Gilbert

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2142

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Désistement – Policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, en référence à la résolution CE-20-3433 – Embauche de policier temporaire, faisant état que les candidats suivants se sont désistés du processus avant leur entrée en fonction :

Benedetto Boemio	Marc-Olivier Jasmin
Marie-Michèle Tremblay	Cédric Marcoux
Marie-Joëlle Robert	Amy Michon-Hugues
Alexandre Joncas	Joey Blancher

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces désistements;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER le désistement au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent des personnes suivantes comme policier temporaire;

Benedetto Boemio	Marc-Olivier Jasmin
Marie-Michèle Tremblay	Cédric Marcoux
Marie-Joëlle Robert	Amy Michon-Hugues
Alexandre Joncas	Joey Blancher

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2143

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Embauche – Préposées aux communications surnuméraires

ATTENDU la nécessité pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de procéder à l'embauche de préposées aux communications surnuméraires;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU le rapport présenté par la Directrice des Ressources Humaines, Madame Marie-Ève Mazza;

ATTENDU la recommandation d'embauche des personnes suivantes comme préposées aux communications surnuméraires :

- Sophie R. Leggett
- Sarah Di Silva
- Ariane Benoit
- Isabelle Bégin

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'embauche, à compter du 23 avril 2020 des personnes suivantes à titre de préposées aux communications surnuméraires :

- Sophie R. Leggett
- Sarah Di Silva
- Ariane Benoit
- Isabelle Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2144

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Départ à la retraite du Directeur de police

ATTENDU la décision de Monsieur Bruno Pasquini de prendre officiellement sa retraite après plus de quatre ans (4) de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant que Monsieur Bruno Pasquini prendra sa retraite le 1er juin 2020;

ATTENDU que Monsieur Bruno Pasquini est Directeur de police au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Bruno Pasquini et de la rendre effective au 31 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-20-2145

POINT 6.1 **RÉSOLUTION** **Regroupement régional d'achat d'enveloppes**

ATTENDU la résolution CA-20-2112 adoptée par le Conseil d'administration le 22 janvier 2020;

ATTENDU l'article 934.1 du Code municipal du Québec ainsi que l'article 572.1 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU le Règlement 34 sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis aux membres du conseil ayant pour but d'accomplir en commun une recherche de prix pour l'approvisionnement regroupé d'enveloppes;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution CA-20-2112;

D'AUTORISER Madame Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière ou, en son absence, Caroline Vigneault, Responsable de la Trésorerie, à signer l'entente numéro 1611-001-057 relative à une recherche de prix pour l'adjudication d'un contrat d'approvisionnement d'enveloppes, tel que rédigé et remis aux membres du conseil;

DE DÉLÉGUER les pouvoirs nécessaires à l'exécution de l'entente, soit les pouvoirs d'effectuer une recherche de prix et de conclure un contrat de gré à gré liant la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent envers l'adjudicataire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2146

POINT 6.2 **RÉSOLUTION** **Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.2 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marqués
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 223 207,08 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION

POINT 7.1

RÉSOLUTION

Règlement 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne – Adoption

ATTENDU le projet de règlement numéro 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 25 mars 2020;

ATTENDU que le projet a été modifié lors de la séance du 25 mars 2020 en ajoutant à l'alinéa 7 du chapitre I l'expression suivante « *Les assemblées peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence* » à la fin du paragraphe;

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Règlement numéro 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Ce sujet fut traité après l'adoption de l'ordre du jour.

CA-20-2147



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 9 **VARIA**

CA-20-2148

POINT 9.1 **RÉSOLUTION**

Mandat à la Secrétaire-Trésorière – Poste Directeur de police

ATTENDU le départ à la retraite du Directeur de police, Monsieur Bruno Pasquini;

ATTENDU que les délégués du Conseil d'administration souhaitent obtenir une évaluation psychométrique du prochain Directeur de police de la Régie;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

DE MANDATER la Secrétaire-Trésorière afin de requérir les services d'une firme qui procédera à l'évaluation psychométrique du candidat au poste de Directeur de police de la Régie;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière à signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

CA-20-2149

POINT 11 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière

YVES CORRIVEAU
Président